3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB TELA - SIREN : 492537683 — Néant ☐

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG	364 826	FH	1 680	FI	366 506		343 958
	Chiffre d'affaires nets	FJ	364 826	FK	1 680	FL	366 506		343 958
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	366 506		343 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS			
	Variation de stocks (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	163 049		147 799
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	21 254		12 273
	Salaires et traitements					FY	148 009		153 000
	Charges sociales (10)					FZ	47 689		52 100
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	9 429		14 165
		- dotations aux provisions				GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	67		61
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	389 497		379 398
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-22 991		-35 440
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU			2
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV			-2
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	-22 991		-35 442

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AB TELA - SIREN : 492537683 — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	847	11
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	21 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 747	11
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	859	4 922
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	9 933	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 792	4 922
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 955	-4 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices	**(X)**	HK		
	Total des produits (I + III + V + VII)	HL	389 253	343 969
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	400 289	384 322
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-11 036	-40 353

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	847	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP		
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) Dont transferts de charges		A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5 : 47 689	A2	47 689	52 100
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3		
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4		60

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6 : 5 169	obligatoires	A9 : 42 520		
dont cotisations facultatives Madelin	A7 :	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8 :		

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession Berlingot citroen accidenté	9 933	21 900

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Annulation fournisseur GXS H TVA		847

DGFiP N° 2050-SD 2023
cerfa
N° 15949 * 04
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : AB TELA - SIREN : 492537683

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12 — Néant ☐

				Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/03/2022 Net	N-1 Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 190	AG	16 190	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		autres immos incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM				
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS				
		Autres immos corporelles	AT	73 583	AU	42 783	30 800	20 640	
		Immos en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	Immobilisations financières	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières	BH	238	BI		238	138	
			Total (II)	BJ	90 011	BK	58 973	31 038	20 778
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW				
	Créances	Clients et comptes rattachés (3)	BX	46 445	BY		46 445	66 600	
		Autres créances (3)	BZ	10 202	CA		10 202	1 036	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
	Divers	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	63 316	CG		63 316	90 807	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
			Total (III)	CJ	119 963	CK		119 963	158 443
		Frais d'émission d'emprunts à étaler	(IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations	(V)	CM					
		Ecarts de conversion actif	(VI)	CN					
			Total général (I à VI)	CO	209 974	1A	58 973	151 001	179 221

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété - immob.		stocks		créances	

DGFiP N° 2051-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : AB TELA - SIREN : 492537683 — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 5 000)			DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH	81 591	121 944
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-11 036	-40 353
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	76 055	87 091
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		71
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV	2 489	2 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 069	9 290
	Dettes fiscales et sociales			DY	51 395	80 531
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 993	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	74 946	92 130
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	151 001	179 221

Renvois						
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		- Écart de réévaluation libre		1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 494 598	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

AB TELA
S.A.R.L. au capital de 5.000 Euros
11 bis rue de Moscou - 75008 Paris
SIRET N° 492 537 683 00012
APE 6202 A

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 31 juillet
A dix-huit heures (18 H),
Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée AB TELA au capital de 5 000,00 €
se sont réunis au siège social sur convocation de la Gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian MILLOUR

La feuille de présence révèle que les associés présents détiennent l'intégralité des parts constituant le capital social, à savoir :

- Monsieur Christian MILLOUR, gérant, titulaire de..... 99 parts
- Monsieur Thierry ARBELOT, titulaire de 1 parts

Ci..... 100 parts

En conséquence, l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- l'inventaire, le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 mars 2022

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes arrêtés au 31 mars 2022 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Appointements de la gérance et des associés ;
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations pouvant tomber sous le coup de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Les associés analysent ensemble le texte du rapport de la gérance et les observations qu'il contient sur les résultats de l'exercice clos le 31 mars 2022.

La discussion est ouverte et, après échange de diverses observations, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, de l'inventaire, du bilan et du compte de résultat arrêtés à la date du 31 mars 2022, approuve ces comptes dans leur intégralité et donne quitus entier, définitif et sans réserve à la gérance pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à – 11.035.65 € au report à nouveau.

Ainsi, le report à nouveau passera de 81.590.93 € à 70.555.28 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il y aura lieu de rappeler qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que la rémunération de Monsieur Christian MILLOUR, Associé, et Gérant majoritaire telle qu'elle a été prise en compte par l'exercice écoulé, s'est élevée à 148.000 €. La SARL a prise en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives correspondantes (MAAF)

La société met à la disposition de Monsieur Christian MILLOUR, une moto de type YAMAHA, et un véhicule Citroën BERLINGO acquis au mois de novembre 2021

Elle prend en charge les différents frais qui s'y rattachent.

Adoptée à l'unanimité
Mr MILLOUR s'étant abstenu

QUATRIEME RESOLUTION

S'agissant des conventions réglementées par l'article L.223-19 au Code de Commerce, le gérant précise qu'il n'en existe aucune.

Adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

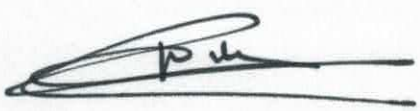
L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-huit heures trente (18 H 30).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Christian MILLOUR



Thierry ARBELOT

